Belgique : des communes retirent la nationalité belge d'enfants nés de parents palestiniens

08/12/2023 à 7h23



Des associations ont dénoncé la multiplication de courriers depuis octobre de l'Office des étrangers belge, dépendant du gouvernement, demandant aux communes de retirer la nationalité belge d'enfants nés en Belgique de parents palestiniens.

Un *«timing malheureux».* Depuis le mois d'août, plusieurs communes belges ont reçu des courriers de l'Office des étrangers leur demandant de retirer la nationalité belge d'enfants nés en Belgique de parents palestiniens, a révélé dans un texte publié en novembre l'avocat Julien Wolsey, président de l'Association pour le droit des étrangers. Dénonçant le *«timing»,* l'avocat assure que les demandes se sont multipliées depuis octobre et le début du conflit entre Israël et le Hamas, déclenché par l'attaque du 7 octobre.

Sont concernées par ces courriers la plupart des communes anversoises, à Liège et aussi dans la région bruxelloise et en Flandre orientale. Le quotidien belge *l'Écho* a révélé ce jeudi que plusieurs communes avaient suivi les recommandations de l'Office des étrangers et convoqué des familles palestiniennes

installées en Belgique pour que la mention de la nationalité belge de leurs enfants soit retirée du registre national. La carte nationale d'identité des personnes concernées devant être rendue.

(…) Les ressortissants palestiniens représentent la troisième nationalité la plus importante à avoir demandé l'asile en Belgique en 2022 et 2023 derrière les Syriens et les Afghans, pointe *l'Écho*. En 2023, *«2595 Palestiniens ont déjà demandé l'asile dans notre pays»,* détaille le cabinet De Moor précisant que *«leur taux de protection est élevé et atteint 66% en 2023».*

Le Figaro